

e-tef – la version en ligne du Test d’Evaluation de Français (TEF)

e-tef est le premier test officiel de français disponible en version électronique qui peut être passé depuis septembre 2005 dans l’un des 350 centres agréés TEF dans le monde entier.

Conçu et développé par la Chambre de Commerce et d’Industrie de Paris (CCIP), le TEF a connu depuis bientôt deux ans des étapes décisives :

- ✓ Mars 2004, le TEF est officiellement reconnu par le **Ministère français de l’Éducation Nationale**
- ✓ Décembre 2004, le TEF est le **seul test** de langue française **officiellement homologué** par **Citoyenneté et Immigration Canada** (CIC - Gouvernement fédéral du Canada).
- ✓ Janvier 2005, la DRI/E-CCIP obtient la certification **ISO 9001 version 2000** pour ses activités de conception et de réalisation du TEF.

Le lancement en Chine **en mars 2005** de **e-tef**, version multimédia fidèle, valide et fiable en 150 questions du Test d’Evaluation de Français, a marqué une nouvelle étape dans cette dynamique de progrès.

La conception de ce nouveau produit a été rendue possible grâce à l’expérience de la CCIP en matière de développement informatique et grâce aux recherches psychométriques menées en coopération avec le Service de Pédagogie Expérimentale de l’Université de Liège.

Un dispositif simple, souple et sûr :

e-tef peut être organisé à la demande dans les centres agréés TEF qui disposent de postes informatiques et d’une ligne Internet à haut débit. Les épreuves sont téléchargées par les centres selon un dispositif garantissant leur confidentialité. **e-tef** permet également de maintenir, à moindre coût, l’organisation de sessions individuelles, les charges afférentes à l’organisation du test par ce média étant fortement réduites.

Des résultats immédiatement disponibles pour les candidats et les centres agréés :

Tout comme le TEF « traditionnel » sur papier, **e-tef** répond aux besoins des candidats qui veulent poursuivre leurs études en France ou qui souhaitent émigrer au Canada. Il leur permet d’obtenir leurs résultats en ligne de manière instantanée. Les attestations de résultats sont expédiées aux centres agréés 10 jours après la passation des épreuves par les candidats.

Contact : Franck DESROCHES – Responsable du TEF - fdesroches@ccip.fr